

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 04315

Numéro SIREN : 901 934 901

Nom ou dénomination : VVH

Ce dépôt a été enregistré le 24/11/2023 sous le numéro de dépôt B2023/037356

POUR COPIE CERTIFIÉE

CONFORME

Désignation de l'entreprise EURL VVH

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 163 chemin de la Bessoune 31620 VILLENEUVE LES BOULOC

Numéro SIRET* 9 0 1 9 3 4 9 0 1 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois* 17

Durée de l'exercice précédent*

				Exercice N clos le 31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements Provisions 2	
				Net 3	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*		028	030	
	Immobilisations financières* (1)		040	042	135 015
	Total I (5)		044	048	135 015
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	25 591
		Autres* (3)	072	074	1 980
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	16 491
		Charges constatées d'avance *	092	094	
	Total II		096	098	44 063
Total général (I + II)		110	112	179 078	
PASSIF					Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		135 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131			
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		183
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		135 183
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		21 109
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169	2 494		22 785
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176		43 894
Total général (I + II + III)		180			179 078
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL VVH

Néant ☐ *Exercice N clos le
31/12/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	195 008
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217		218	32 057
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	100
	Autres produits				230	261
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	227 427
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	190 293
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	12 944
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	1 812
	Rémunérations du personnel*				250	22 099
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	62
	Total des charges d'exploitation (II)				264	227 211
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	216
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		300	
			348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	33
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	183
	B - RÉSULTAT FISCAL				312	183
	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324		33	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cls d'associés	247			330	
Déductions		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU (44. octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344	
	ZFANG (44. quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. septecies)	993	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992				
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	216
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	216
					372	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL VVH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 179 078 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 184 euros.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 02/08/2021 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		135 015		135 015
Total		135 015		135 015
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				135 015

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			135 015	135 015
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			135 015	135 015
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 27 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 591	25 591	
Autres	1 980	1 980	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	27 572	27 572	

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	25 591
Total	25 591

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 135 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 675,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	200	675,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	675,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 43 895 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 110	21 110		
Dettes fiscales et sociales	9 302	9 302		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 483	13 483		
Produits constatés d'avance				
Total	43 895	43 895		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 2 495

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 083 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	648
Charges sociales - charges à payer	1 874
Total	2 522

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	32 057		32 057
Ventes de marchandises	195 009		195 009
Produits des activités annexes			
TOTAL	227 066		227 066

VVH
Société à responsabilité limitée
Au capital de 135 000 euros
Siège social : 163 Chemin de la Bessoune
31620 VILLENEUVE-LES-BOULOC
901 934 901 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 183,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	183,62 euros
A la réserve légale	183,62 euros
Qui s'élève ainsi à 183,62 euros	

L'associée unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
La Gérance

